



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 69899

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'épisode neigeux qui a eu lieu sur le territoire national entre le 17 et le 21 décembre 2009. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan sur la gestion dudit épisode et de lui indiquer ses perspectives en la matière.

Texte de la réponse

Plusieurs épisodes neigeux ont entraîné de nombreuses interventions des services gestionnaires en décembre 2009. Globalement, la situation a été correctement maîtrisée. Les principales difficultés rencontrées par axe et par région ont été les suivantes : dans le Nord, les difficultés ont été dues aux blocages de poids lourds ayant bloqué les voies sur l'autoroute A 16 et l'accès à Eurotunnel et au port de Calais, en Normandie, deux axes ont été perturbés : l'autoroute A 84 entre Caen et Avranches dont les fortes pentes ont entraîné, comme d'habitude, une gestion particulière de la circulation des poids lourds et l'autoroute A 28 qui a été touché à la suite d'un phénomène de gel-dégel, entraînant une dégradation de la chaussée, nécessitant à la fois de restreindre les conditions de circulation et d'intervenir en urgence ; en région Limousin, à la suite d'un stockage des poids lourds sur l'autoroute A 20, en périphérie de Limoges, la circulation dans l'agglomération a été bloquée en raison de difficultés de coordination avec les autorités préfectorales et avec les forces de l'ordre ; de façon plus ponctuelle, le 18 décembre, dans le Sud-Ouest, au niveau du périphérique de Toulouse, des équipes d'intervention bloquées par le trafic ont eu des difficultés à intervenir, ce qui a eu un impact sur la circulation dans l'agglomération ; ce même jour, dans la région lyonnaise et en Bourgogne, quelques blocages ont été constatés sur la route Centre Europe Atlantique (RCEA), notamment dans le secteur en rampe, mais sans attente importante sauf sur la RN 80 en Saône-et-Loire ; enfin, dans l'ouest de la France, des problèmes d'approvisionnement en sel se sont posés et une coordination des préfets de zone a été nécessaire pour que les fournisseurs, submergés, puissent faire face aux commandes. Des retours d'expérience ont été réalisés sur ces événements et un certain nombre de points positifs ont été relevés, tandis qu'en parallèle des voies de progrès étaient identifiées. Ainsi, il a été observé qu'une bonne organisation zonale et interzonale pour le stockage des poids lourds a été mise en place, notamment grâce à l'intervention du Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC). Les prévisions météorologiques ont permis une bonne anticipation des interventions sur le terrain. La couverture médiatique, venue en appui aux gestionnaires des routes, a permis d'inciter les usagers à limiter leurs déplacements et à diminuer leur vitesse. Des perspectives d'amélioration de la gestion de la voirie ont été étudiées et, dans certains cas, ont été mises en place, dès les épisodes neigeux, qui ont suivi en janvier. En ce qui concerne l'anticipation des épisodes hivernaux, un groupe de travail a été constitué afin de faire le diagnostic des problèmes d'approvisionnement en sel et d'étudier les mesures appropriées pour y remédier. D'autres mesures sont à l'étude comme l'organisation de formations spécifiques à la viabilité hivernale des décideurs et des gestionnaires routiers, ou au recours à une campagne de communication, lancée avant l'hiver, pour sensibiliser les automobilistes aux risques de la conduite en cas d'intempéries. Pour ce qui concerne la gestion de la crise en temps réel, des réflexions ont été engagées dans l'objectif d'améliorer la coordination entre décideurs, gestionnaires et forces de police, par exemple pour la

gestion de l'autoroute A 84. Des mesures sont envisagées également pour mieux assurer l'accueil et l'information des personnes bloquées, notamment les chauffeurs de poids lourds. Enfin, la succession de ces épisodes neigeux et de froid intense a dégradé de manière importante certaines chaussées et des réparations importantes sont à envisager.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69899

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 787

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5905